

République Française

*Ministère de l'Industrie
et de l'Aménagement du Territoire*

Le Ministre

Paris, le **07 AVR. 1988**
101, Rue de Grenelle
75700 Paris Cedex
Tél : 45 56

N/REF : 5 CP 3378
VM/YG

V/REF : Lettre du 30/09/88

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation de l'unité T.D.O. du groupe THOMSON, à Saint-Egrève.

T.D.O. est une division de THOMSON Tubes Electroniques et a été filialisée le 1er novembre 1988. Cette unité emploie 295 personnes dans les bâtiments les plus anciens du Centre de Saint-Egrève. Son activité se répartit entre la fabrication d'écrans à plasma et, pour 2/3 de son chiffre d'affaires, la construction de tubes à rayons cathodiques professionnels et militaires.

Cette unité souffre à la fois de difficultés commerciales et d'une situation financière déficitaire.

La construction de tubes optiques connaît actuellement une concurrence extrêmement vive, que vient accroître Le développement de nouvelles technologies, en particulier les "dispositifs à l'état solide".

L'activité de la division TDO dépend fortement des besoins spécifiques de l'administration française de l'Armement. Ses produits hauts de gamme, les tubes à rayons cathodiques militaires spécifiques, sont nécessaires à de nombreuses applications avioniques et ne seront pas remplacés par les technologies concurrentes avant cinq ans. Les diversifications possibles à moyen terme pour cette unité (écrans plasma, infographie, etc ...) ont fait l'objet d'analyses approfondies et apparaissent relativement limitées.

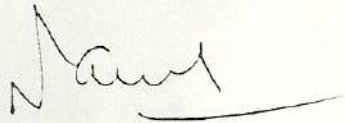
Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND
Député de l'Isère
Maire de CREMIEU
B.P 1096
38022 GRENOBLE CEDEX

Au sein du groupe THOMSON, cette activité est déficitaire depuis de nombreuses années. Elle a connu de multiples restructurations et des réductions d'effectifs depuis 1982, dont 110 personnes en 1985, et 70 personnes en septembre 1987.

L'objectif de TDO est de retrouver l'équilibre financier à la fin de l'année 1989. Il devrait être atteint avec l'augmentation des chiffres d'affaires à l'export (+ 22 % en 88) et la possibilité de nouveaux contrats avec la Délégation Générale de l'Armement pour la fourniture de tubes à rayons cathodiques spécifiques.

Les réductions d'effectifs réalisées en 87 et 88 devraient aussi faciliter le retour à l'équilibre financier de TDO en 89.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Roger FAUROUX